

INFOS EN RAFALE

MAI 2026



SPSDC 

**Syndicat du personnel de soutien
des Chênes (CSN)**

Viens nous rejoindre sur Facebook



Notre groupe privé du SPSDC (CSN)

Secteur soutien scolaire

FEESP

CSN



Bonne semaine à toutes nos travailleuses et travailleurs qui font grandir les services de garde de notre CSS.

Vous faites un travail formidable!

Tous les services de garde sont membres de l'association de la garde scolaire du Québec, grâce au comité paritaire de perfectionnement.

Les coûts pour l'abonnement annuel à l'AQGS sont assumés, en totalité, à partir du budget de formations et perfectionnement.

Concours surprise!

<https://forms.office.com/r/6J2Q9JPHu6?origin=IprLink>



saviez-vous que?

10 000\$ sont investis annuellement afin que les équipes de travail, de chaque milieu, puissent avoir accès aux services de l'AQGS. Si vous n'avez pas encore les codes d'accès, faites la demande aux techniciennes et techniciens.

SÉANCES

D'AFFECTATION

**TECHNICIENNE/TECHNICIEN
EN SERVICES DE GARDE**

Mode : TEAMS

Vendredi, 8 mai 2026
9h00

SECTEUR GÉNÉRAL

Surveillants d'élèves:

29 juin: vers 14h00

Les dates vous seront
partagées à la suite de
l'adoption du plan d'effectif
du secteur général.

**ADAPTATION
SCOLAIRE**

Mode hybride

Présentiel: Rendez-
vous à la Poudrière

Lundi, 29 juin

TES: 9H00

Préposé(e), tech. interprètes:
Vers 14h00

**ÉDUCATRICES/
ÉDUCATEURS
EN MILIEU SCOLAIRE**

Mode hybride

Présentiel: Rendez-
vous à la Poudrière

MARDI, 11 août 2026
9H00

BONNE
NOUVELLE!
On
l'attendait
depuis
longtemps!

Centre
de services scolaire
des Chênes

Québec



Dans
le cœur de
nos écoles

Compte Santé et mieux-être

Favorisons ensemble les saines
habitudes de vie!

Personnel de soutien régulier

Le **compte Santé et mieux-être**, rendu possible grâce à l'annexe 23 de la convention collective, vise à **encourager** les membres du personnel de soutien à **adopter des activités favorisant leur santé physique et leur bien-être global**.

Pour une durée limitée, vous pouvez faire une **demande de remboursement** pour des **activités sportives et physiques** telles que :

- ✓ Abonnement au gym
- ✓ Cours de groupe
- ✓ Sport organisé
- ✓ Marche ou course organisée
- ✓ Etc.

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE ?

- Remplissez le **formulaire en ligne**
- Joignez vos reçus ou preuves de paiement
- Soumettez votre demande pour traitement



Date limite pour effectuer une demande: **30 juin 2026**

Notez que la demande peut inclure des activités ayant lieu entre le 1er juillet 2025 et le 30 juin 2026 et qu'un maximum de 100\$ par personne sera remboursé.

Comité de Relation de Travail (CRT)

*Ce comité paritaire
est formé de:*

➤ La partie patronale

- Madame Emanuelle Charest,
dir. adj. SRH.
- Monsieur Charles-Alexandre B.
Croteau,
conseiller en gestion de
personnel

➤ La partie syndicale

- Madame Kathy Leblanc,
présidente
- Madame Nathalie Murray,
secrétaire gén.
- Monsieur Jean-Mark L'heureux,
conseiller syndical

**Prochaine
rencontre**



Clause 4-1.04 de la convention collective.

Le comité étudie toute question ayant trait aux conditions de travail des personnes salariées ainsi que tout autre sujet qui lui est référé explicitement par la convention, dont les suivants :

1) Organisation du travail

Le comité s'engage à analyser l'organisation du travail afin d'améliorer la qualité du travail et des emplois en :

- a) répertoriant en entretien ménager et physique les différentes problématiques en tenant compte de la configuration physique des immeubles, des plans d'entretien ou de rénovation et du contexte budgétaire;
 - b) analysant la nature des emplois en vue de créer des postes considérés pour la permanence ou, à défaut, non considérés pour la permanence en fusionnant, si possible, différents besoins compatibles;
 - c) analysant les enjeux soulevés en lien avec la charge de travail, de même qu'en identifiant des pistes de solution, et ce, à partir de l'information disponible et en respect des obligations légales relatives à la confidentialité.
- 2) ...

Clause: 4-1.05

Les personnes représentantes du syndicat peuvent obtenir des personnes représentantes du centre de services des explications relatives à une décision du CSS touchant directement ou indirectement les personnes salariées couvertes par la convention.



Grande déception pour votre exécutif syndical

Au cours des derniers mois, votre syndicat a collaboré avec Fondation afin que vous puissiez bénéficier de conseils d'épargne. Le calendrier initial prévoyait une visite dans toutes les bâtisses du Centre de services.

Malheureusement, notre CSS a trouvé notre projet trop ambitieux et dérangeant. Pour ces raisons,

Seulement 4 établissements pourront recevoir les informations.

Clause 7-3.24
de la convention
collective



Calendrier des visites



1 mai → Bosquet

8 mai → J-Raimbault

15 mai → La Poudrière

5 juin → Marie-Rivier



De 9H30 à 13h00

Vérifier vos courriels pour plus de détails

PLAN D'EFFECTIF DE L'ADAPTATION SCOLAIRE:

Le plan doit comprendre les éléments suivants :

- a) le nombre de postes maintenus par classe d'emplois de même que la répartition de ces postes par bureau, par service, par école et par centre;
- b) le nombre de postes en surplus qui seront abolis.
- c) la liste des personnes salariées en disponibilité au moment de l'adoption du plan, la liste des personnes salariées bénéficiant d'une protection de classe d'emplois
- d) l'identification de chacun des postes nouvellement créés
- e) un temps de planification, de préparation et d'organisation requis pour les services dispensés aux élèves,
- f) pour chacun des postes du secteur de l'adaptation scolaire, le centre de services indique, à titre indicatif, le type de clientèle desservie majoritairement.

RÉSUMÉ

Nouveau dans
la convention
23-28

Lors de notre rencontre en comité de relation de travail, le syndicat a demandé à l'employeur :

➔ D'ajouter les indicatifs (clientèle majoritaire) du poste directement sur le plan d'effectif plutôt que d'attendre la séance d'affectation.

➔ De préciser les descriptions de tâches afin qu'elles soient plus représentatives de la clientèle avec laquelle vous travaillerez.

Acceptée!

Le CSS fera la demande aux directions mais ne peut pas garantir les résultats.

N'hésitez pas à expliquer à vos directions les impacts d'une description de tâche trop large.



Info-négo 20 avril 2026

Entente 2023-2028 négociée par le Front commun

PROTECTION DU POUVOIR D'ACHAT : LA CLAUSE D'AJUSTEMENT SE DÉCLENCHE

StatistiqueCanada a diffuséaujourd'hui même l'indice desprix à la consommation (IPC Québec) pour le mois de mars 2026. Les résultats confirment que le seuil de déclenchement du mécanisme de protection de notre pouvoir d'achat, réintroduit dans nos conventions collectives par le Front commun, est officiellement franchi.

2,71 %

C'est le pourcentage de croissance de l'IPC annuel moyen du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026 par rapport à celui de la période précédente du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025. Puisque ce résultat surpasse d'au moins 0,05% l'augmentation salariale de 2,6 % reçue le 1^{er} avril 2025, notre mécanisme d'ajustement salarial s'active pour combler l'écart.

L'AJUSTEMENT SUR LA PAIE

L'écart constaté entre l'inflation réelle (**2,71 %**) et l'augmentation couvrant la période allant du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026 de **2,6 %** se traduit par un ajustement de **0,11 %** de nos salaires. Ce mécanisme remplit sa mission : garantir la protection de notre pouvoir d'achat pendant la durée de la convention collective.

En d'autres mots, son rôle est de s'assurer que l'inflation ne crée pas un appauvrissement. Comment ? En comblant tout écart, jusqu'à un maximum de 1,0 % par année pour les trois (3) dernières années de nos conventions collectives (2026, 2027 et 2028).

TROIS ÉLÉMENTS IMPORTANTS À RETENIR

- > **Rétroactivité** : Peu importe le moment où l'ajustement apparaîtra sur votre paie, il est rétroactif au 31 mars 2026.
- > **Effet cumulatif** : Cet ajustement est appliqué **avant** l'augmentation de salaire de 2,5 % du 1^{er} avril 2026. Cette dernière sera donc recalculée sur le salaire déjà ajusté de **0,11 %** au 31 mars 2026.
- > **Calendrier de versement** : L'employeur dispose d'un délai maximal de **180 jours** suivant la publication de la donnée de Statistique Canada pour mettre en œuvre l'ajustement et verser la rétroactivité, soit au plus tard le **17 octobre 2026**. Vous



LA CLAUSE D'AJUSTEMENT SE DÉCLENCHE : NOTRE POUVOIR D'ACHAT PROTÉGÉ

pouvez avoir l'assurance qu'un suivi du respect de ces échéances, dans tous les réseaux, sera effectué.

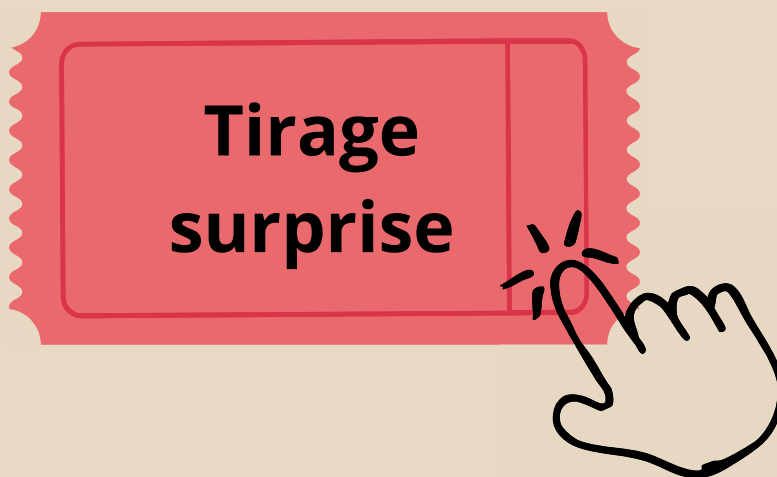
MOYENNE ANNUELLE VERSUS INFLATION MENSUELLE

Il faut distinguer l'inflation par glissement annuel (mois sur mois) – souvent citée dans les médias (ex. : mars 2025 vs mars 2026 qui est de **2,88 %**) – de l'inflation basée sur la moyenne annuelle. C'est cette dernière qui est utilisée pour le calcul que nous avons négocié (l'ensemble de l'année 2024-2025 vs l'ensemble de l'année 2025-2026). La méthode basée sur la moyenne annuelle, telle qu'inscrite dans nos conventions, donne un résultat plus représentatif.

UN GAIN IMPORTANT EN CES TEMPS DE GRANDE INSTABILITÉ

L'instabilité internationale et les tensions géopolitiques continuent d'exercer une pression constante sur les prix. Au-delà des statistiques, la réalité quotidienne – marquée par l'explosion des coûts du logement, de l'alimentation et de l'énergie – pèse lourdement sur nos budgets.

Dans ces contextes de soubresauts imprévisibles, le mécanisme de protection négocié par le Front commun démontre toute sa pertinence. Il agit comme un rempart, garantissant que notre pouvoir d'achat ne soit pas sacrifié aux aléas de l'économie mondiale. Ce n'est pas aux travailleuses et aux travailleurs d'assumer ces risques!





Le comité LGBTQ+ du Conseil central du Cœur du Québec — CSN souhaite mieux comprendre les réalités des personnes issues de la diversité sexuelle et de genre sur son territoire.

C'est pourquoi nous vous invitons à prendre quelques minutes pour répondre à ce sondage qui servira à mieux cibler les actions du Comité. Le sondage est confidentiel, seul le nom de votre syndicat est demandé (et encore, c'est facultatif) afin de pouvoir catégoriser les réponses.

INFOS UTILES POUR COMPLÉTER LE SONDRAGE :

- **Nom de syndicat** : Syndicat du personnel de soutien des Chênes (CSN)
- **Numéro du syndicat** : 09-26-002
- **Nom de la fédération** : Fédération des employées et employés de services publics (FEESP)

Lien Forms

https://forms.cloud.microsoft/Pages/ResponsePage.aspx?id=ZQMcfNFMOK6HLInFjFOnjytTF_w9iBFsT4MSIL4-LBUMTUyUEJNS1dUTEZRM1BMVUVDTjJVNIzBNy4u



Conseil Central du
Cœur DU QUÉBEC

Semaine de la santé mentale

du 4 au 10 mai 2026

Rassemblons-nous : un geste à la fois

Dans un quotidien où le rythme s'accélère, où les agendas se remplissent et où les priorités s'accumulent, on pourrait croire que prendre soin de sa santé mentale demande du temps supplémentaire ou des efforts importants. Et pourtant, ce sont souvent les gestes les plus simples, et les plus humains, qui ont le plus d'impact.

À l'occasion de la Semaine de la santé mentale du 4 au 10 mai 2026, le thème « **Rassemblons-nous!** » nous rappelle une réalité essentielle : la santé mentale ne se vit pas en solo. Elle se nourrit de la qualité de nos liens.

Les liens, un levier souvent sous-estimé

On parle beaucoup de gestion du stress, d'équilibre et de récupération. Ces éléments sont importants. Toutefois, on oublie parfois à quel point les interactions humaines du quotidien jouent un rôle déterminant.

Un échange sincère, un moment de présence réelle ou un simple « comment ça va, pour vrai? » peuvent influencer le cours d'une journée. Ces gestes ne règlent pas tout. Mais ils contribuent à réduire le sentiment d'isolement, même brièvement. Et cela fait une réelle différence.

Repenser les interactions comme une stratégie de bien-être

Plutôt que de percevoir les échanges comme du temps en plus à ajouter à une journée déjà chargée, il peut être utile de les envisager autrement. Les interactions humaines peuvent devenir un levier concret pour préserver l'énergie, soutenir la clarté mentale et améliorer la qualité de présence au travail.

Il ne s'agit pas de faire plus, mais de faire autrement.



Semaine de la santé mentale

du 4 au 10 mai 2026

Cinq gestes simples pour renforcer les liens au quotidien

Voici quelques exemples de micro-gestes qui peuvent s'intégrer facilement dans une journée de travail, sans alourdir la charge mentale :

1. Porter attention aux moments de transition

- Remplacer un salut rapide par un contact visuel et une phrase complète permet de créer un moment de présence réelle.

2. Poser une question ouverte et écouter la réponse

- Même un échange bref peut devenir significatif lorsqu'il est vécu avec attention.

3. Associer une pause à une interaction

- Transformer une pause-café ou une marche en occasion de connexion contribue à nourrir à la fois l'énergie et les relations.

4. Exprimer une reconnaissance simple et précise

- Nommer un geste ou une contribution renforce le sentiment d'appartenance et valorise les efforts.

5. Envoyer un message spontané

- Un court message, sans raison particulière, peut avoir un impact plus grand qu'on ne le pense.

Des effets concrets sur le bien-être et le climat de travail

Pris individuellement, ces gestes peuvent sembler modestes. Ensemble, ils contribuent à créer un environnement plus soutenant. Ils favorisent le sentiment d'appartenance, allègent la charge mentale, soutiennent l'énergie émotionnelle et améliorent la qualité des interactions. Au-delà des stratégies formelles, ce sont souvent ces pratiques simples qui rendent le quotidien plus humain et plus viable.



DES RESSOURCES ACCESSIBLES POUR LES FEMMES

Découvrez

maëlle

Une plateforme de ressources
en santé et bien-être
dédiée aux femmes de la Mauricie
et du Centre-du-Québec.

www.maëlle.info



maëlle a été créée pour rendre accessible les ressources dédiées à la santé et au bien-être des femmes et mieux faire connaître les services, les activités et les événements offerts par les divers organismes œuvrant auprès des femmes sur les territoires de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

Venez à sa rencontre!

Peu importe où vous habitez au Centre-du-Québec ou en Mauricie, il existe un organisme qui vous offre l'accompagnement et les services adaptés dont vous avez besoin.

ma plateforme d'entraide,
ma ressource, *ma* communauté.

Besoin d'aide?

Si vous avez besoin de soutien ou d'accompagnement, n'hésitez pas. Des services sont disponibles 24/7 :

SOS VIOLENCE

1 800 363-9010
sosviolenceconjugale.ca

PRÉVENTION SUICIDE

1 866 APPELLE
suicide.ca

INFO VIOLENCE SEXUELLE

1 888 933-9007
infoaideviolencesexuelle.ca

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Mauricie-
du Centre-du-Québec
Québec

tcmfm
Table de concertation
du mouvement des femmes
Mauricie

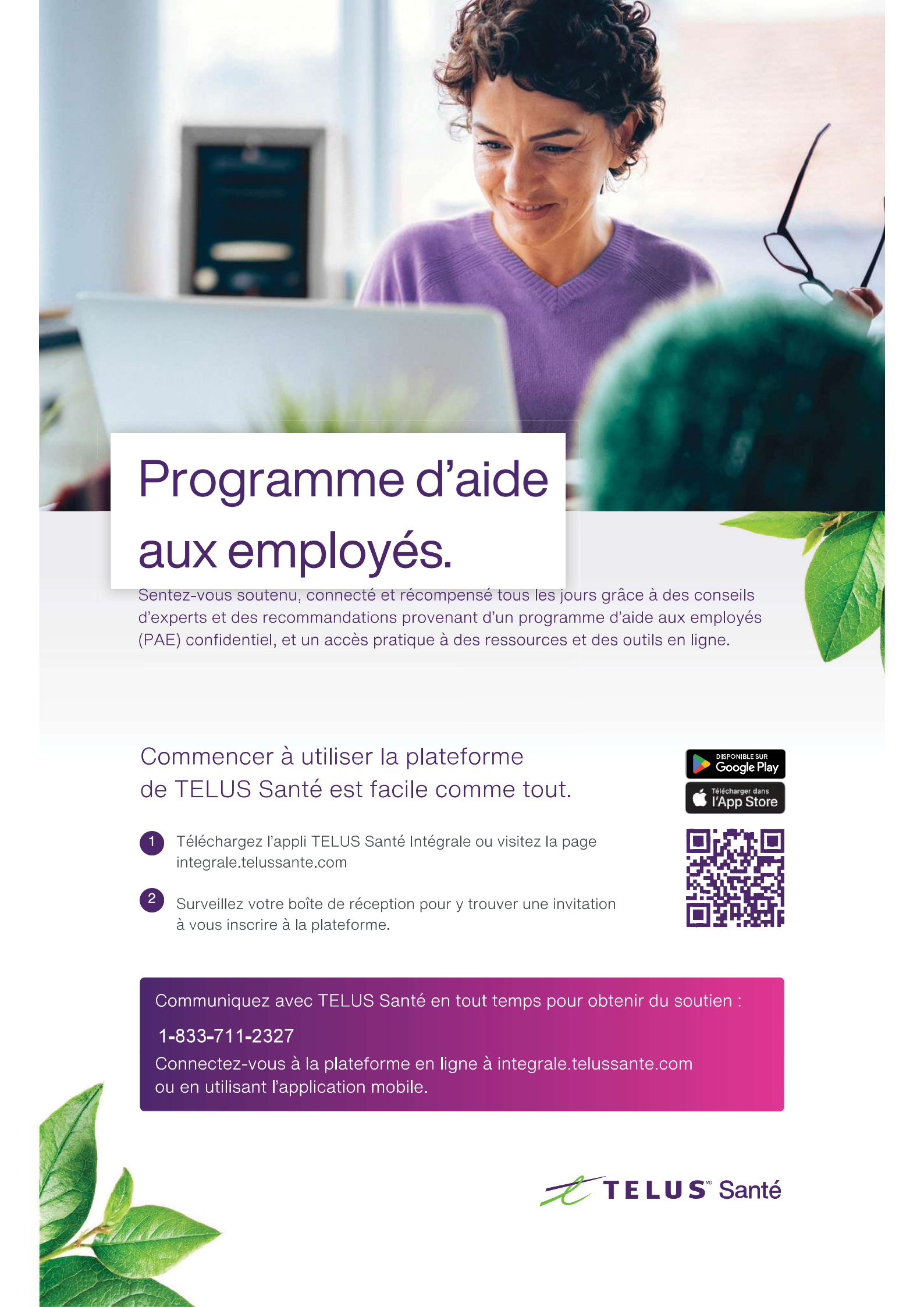
Table de concertation
du mouvement des femmes
Centre-du-Québec

Une initiative de la TCMFM et de la TCMFCQ
avec la contribution financière du CIUSSS MCQ.

Vous vivez une situation difficile, vous vous posez
des questions ou vous cherchez une ressource?

Vous pouvez composer le 811, option 2.

Info-Social 811 est un service de consultation
téléphonique gratuit et confidentiel.



Programme d'aide aux employés.

Sentez-vous soutenu, connecté et récompensé tous les jours grâce à des conseils d'experts et des recommandations provenant d'un programme d'aide aux employés (PAE) confidentiel, et un accès pratique à des ressources et des outils en ligne.

Commencer à utiliser la plateforme
de TELUS Santé est facile comme tout.

- 1 Téléchargez l'appli TELUS Santé Intégrale ou visitez la page integrale.telussante.com
- 2 Surveillez votre boîte de réception pour y trouver une invitation à vous inscrire à la plateforme.



Communiquez avec TELUS Santé en tout temps pour obtenir du soutien :

1-833-711-2327

Connectez-vous à la plateforme en ligne à integrale.telussante.com
ou en utilisant l'application mobile.

 **TELUS**^{MD} Santé